



## Communiqué de presse

## Budget européen : l'Europe consacre des moyens nécessaires à la politique extérieure mais fragilise l'aide au développement

Paris, le mercredi 2 mai 2018 – La Commission européenne vient de présenter son projet de cadre financier pour la période de 2021-2027. Coordination SUD et CONCORD se réjouissent de l'augmentation prévue des ressources financières consacrées à l'action extérieure mais considèrent que cette proposition met l'Europe en porte-à-faux avec ses engagements en matière de lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques.

Le prochain cadre financier pluriannuel permettra de concrétiser, d'ici 2027, les ambitions et priorités politiques de l'UE, y compris en matière d'action internationale. Il déterminera à cet égard l'orientation donnée à l'aide européenne au développement. Pour la période 2021-2027, la Commission européenne propose de consacrer 123 milliards à l'action extérieure, ce qui représente une hausse de 27 % par rapport au budget actuel, et ce, dans un contexte de réduction des ressources liée à la perte de la contribution britannique au budget européen.

Coordination SUD, la coordination des ONG françaises de solidarité internationale et CONCORD, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, devraient se réjouir du fait que l'UE se dote de moyens ambitieux, aptes à relever les grands défis du développement au travers de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

« L'Europe a pris un engagement sérieux en faveur d'un monde plus solidaire et durable, avec les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris. L'aide au développement a un rôle clé à jouer pour faire de ces ambitions une réalité et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. En augmentant les ressources dédiées à l'action extérieure dans le prochain budget, l'UE se donne les moyens de confirmer son engagement », souligne Johannes Trimmel, président de CONCORD.

Cependant, au vu de la reconfiguration de l'aide européenne proposée (qui ressort de documents ayant fait l'objet de fuites) il est fort peu probable que ces ressources supplémentaires soient mises au service d'un développement plus inclusif et durable. Si jusqu'à présent l'action extérieure de l'Union européenne était essentiellement construite autour de sa politique de développement, à l'avenir, la Commission entend diluer cette dernière dans un champ d'action extérieure plus large, davantage orienté vers les préoccupations européennes, notamment en matière de sécurité et de migration.

Pour Katarzyna Lemanska, cheffe de file de la commission Europe de Coordination SUD et chargée de plaidoyer à Action Santé Mondiale : « Il faut regarder au-delà des chiffres. Valider cette proposition équivaudrait à accepter que l'aide au développement soit mise au service, non plus des plans de développement des pays partenaires, mais des objectifs à court terme de politique étrangère de l'Union européenne, notamment en matière de contrôle migratoire, ce qui est contraire au traité de Lisbonne et à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ».

Les ONG de développement demandent par conséquent au Parlement européen et aux États membres, en particulier la France, de soutenir cette augmentation budgétaire mais également de peser sur les négociations pour préserver l'intégrité du mandat de l'aide au développement, conformément au traité de Lisbonne.

« L'APD est le levier principal pour le développement. Elle est essentielle pour les pays les plus pauvres pour combler les déficits d'investissement qu'ils connaissent et pour réduire les inégalités. La France a une responsabilité majeure dans ces négociations. Nous comptons sur sa parole pour veiller à ne pas détourner les moyens de l'APD de ces enjeux. La réduction de la pauvreté, la lutte contre les effets des changements climatiques, l'investissement dans les secteurs sociaux, sont les meilleurs atouts pour la stabilité et la paix. » réaffirme Philippe Jahshan, président de Coordination SUD.

\*\*\*\*\*

## **Contact presse**

CONCORD: Helene Debaisieux, helene.debaisieux@concordeurope.org, Tél +32 (0)2 743 87 93

**Coordination SUD:** Bénédicte Bimoko, <u>bimoko@coordinationsud.org</u> - Tél: + 33 (0)1 44 72 03 78 / + 33 (0)7 76 78 15 19

## Note aux rédactions

**CONCORD est la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement.** Elle regroupe 28 plateformes nationales, 21 réseaux internationaux et 3 membres associés représentant plus de 2 600 ONG soutenues par des millions de citoyens.ne.s partout en Europe. Plus d'infos sur : <a href="https://www.concordeurope.org">www.concordeurope.org</a>

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.